

Dispositif HandiSCo

Plateforme de coordination et d'appui aux consultations, dédiée aux personnes en situation de handicap complexe



Projet porté par:

Pr P. Marque et Pr M. Tauber

Institut fédératif Hopes et un comité de pilotage

Equipe de Coordination:

- Dr ERNOULT Perrine – Gynécologue Médicale
- Florence JAUBERT – Infirmière, Puéricultrice
- Gaetane FOURES – Infirmière experte en urologie
- Marie-Pierre PLAZA – Cadre de Santé

Contexte de création du dispositif (1/2)

- Mis en place en réponse à un appel à projet de l'ARS Occitanie (novembre 2016)
- Inscrit dans le projet d'établissement 2018-2022



Contexte de création du dispositif (2/2)

- Pour répondre à une double problématique des personnes en situation de handicap:
 - une fréquence élevée de pathologies somatiques
 - un accès aux soins plus difficile que la population générale

Mission du dispositif

- Faciliter l'accès aux soins courants pour les personnes en situation de handicap complexe:
 - Troubles du comportement
 - Troubles de la communication
 - Déficit cognitif important
 - Troubles sensoriels
- Quelque soit leur âge
- vivant à domicile ou résidant en établissement médico-social

Consultations proposées

- Ophtalmologie et orthoptie
- ORL
- Gynécologique
- Dentaire (en coordination avec Handident)
- Urologie

Hors dispositif

- Ne sont pas concernées par le dispositif:
 - Consultations portant sur le diagnostic
 - Consultations de prise en charge des pathologies à l'origine des handicaps
 - Handicap moteur sans troubles neuro-développementaux associés

Rôle de coordination (1)

En amont de la venue du patient :

1. Sollicitation de l'équipe de coordination par:
 1. famille/aidants
 2. professionnel de santé médical ou paramédical
 3. établissement social ou médico-social
2. Evaluation de la demande et réorientation si besoin
3. Création d'un dossier Handisco en lien avec les personnes prenant en charge le patient:
 1. Recueil des données administratives, antécédents et traitement(s) éventuel(s)
 2. Recueil des particularités sensorielles, comportementales et de communication afin de préparer au mieux la consultation et de s'adapter aux spécificités du patient

Rôle de coordination (2)

4. Proposition d'outils de préparation à la consultation destinés au patient
5. Prise du/des rendez-vous dans la ou les spécialité(s) concernée(s)
6. Communication du/des date(s) aux aidants et/ou établissement demandeur
7. Transmission du dossier Handisco au professionnel de santé recevant le patient

Accueil du patient sur le CHU

1. Accompagnement par une personne ressource demandé
2. Enregistrement prioritaire
3. Temps d'attente limité
4. Consultation avec un intervenant dédié, sensibilisé au handicap, dans le service concerné
5. Temps de consultation allongé et utilisation d'outils adaptés (pictogrammes, séquentiels, jouets sensoriels...)

Handisco en quelques chiffres

- Démarrage de l'activité en mai 2018
- Montée en charge progressive

- En 2019:
 - 1358 mails échangés (coordination et information sur le dispositif)
 - 1138 appels téléphoniques
 - 245 patients inclus
 - 366 consultations (contre 67 en 2018)
- En 2020: (06/11/2020)
 - 1562 mails échangés
 - 1024 appels téléphoniques
 - 250 patients inclus
 - 330 consultations (pas de consultations en mars et avril)
 - A ce jour toute l'activité déprogrammée a été réalisée sur les mois de juillet ,août , septembre et octobre.
 - 82 consultations coordonnées pour l'année 2021

Les locaux de coordination

- Hôpital Pierre Paul Riquet
- 3^e étage, hall A
- Fléchage Handisco depuis le hall



Comment contacter l'équipe de coordination?

- Par téléphone:
 - Les lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h
 - Le mercredi de 14h à 16h
 - 05 61 77 99 62
- Par mail:
 - handisco@chu-toulouse.fr
- N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations!